

RENTREE SPORTIVE 2020



Suite au Covid 19 et à l'impact de cette crise sur le monde du sport, le CNOSF et l'ensemble du mouvement sportif se mobilisent pour accompagner la rentrée sportive 2020 !

Les Françaises et les Français ont mesuré l'importance du sport durant la phase de confinement et il convient aujourd'hui de les accompagner à reprendre le chemin des clubs.

Afin de favoriser la relance de l'activité sportive encadrée, le CNOSF, représentant légal du mouvement sportif, met en place différentes actions afin de soutenir les clubs dans cette reprise :

- Une opération de collecte de dons défiscalisables : **Soutiens Ton Club**
- Une plateforme digitale innovante de recensement des clubs : **monclubprèsdechezmoi.com**
- La **Carte Passerelle** pour permettre aux jeunes de tester gratuitement plusieurs sports
- La Campagne de communication nationale : **#JAILESPRITCLUB** pour soutenir la reprise de l'activité et le retour dans les clubs

9 SEPTEMBRE 2020



SOUTIENS TON CLUB



Les clubs sportifs sont très impactés par la crise sanitaire actuelle et les conditions dans lesquelles la reprise pourra s'opérer.

Nous avons pourtant plus que jamais besoin d'eux, de leurs encadrants et de leurs bénévoles. Lieux de pratiques sécurisés, vecteurs de valeurs communes, espaces d'épanouissement individuel et collectif, les clubs sont un pilier de la société française dont ils participent à l'équilibre.

Dès le mois de mai, la plateforme de recueil de dons déductibles d'impôts Soutiens ton Club a été lancée avec la Fondation du sport français, le CPSF et le Ministère des sports. Cette opération solidaire a déjà récolté plus de 770 000 euros à date. Les clubs sont invités à s'inscrire en ligne sur la plateforme et à mobiliser leur réseau pour se constituer une cagnotte.

De plus, un fonds de solidarité a été créé pour soutenir les clubs rencontrant le plus de difficultés. Dans ce cadre, un prélèvement de 10% sur l'ensemble des dons effectués, sera redistribué sur la base de critères objectifs.

L'ensemble des clubs sportifs constitués sous la forme d'association affiliée à une fédération agréée, sont éligibles à cette opération, de même que les centres de formation agréés des clubs professionnels, quelle que soit leur structure de rattachement. L'opération ouvre aux particuliers et entreprises donateurs des clubs sportifs la possibilité de bénéficier des déductions fiscales selon les dispositions prévues par la loi et ce dans un cadre totalement sécurisé.

>> Cette opération solidaire a déjà récolté plus de **770 000 euros** à date

Avec le concours du **MINISTÈRE DES SPORTS**
Libérer l'égalité
Favoriser

SOUTIENS TON CLUB
Aidez le club sportif de votre choix !
Il en a besoin ! Faites un don déductible d'impôts sur :

SOUTIENSTONCLUB.FR

Avec le soutien de : **FAMF**, **DÉPARTEMENTS**, **RÉGIONS DE FRANCE**, **RODES**, **FRANCE URBAINE**, **ASSOCIATION NATIONALE DU SPORT**

Mécènes : **DECATHLON**, **L'EQUIPE**

Powered by **Le pot commun** et **Cityverl**

9 SEPTEMBRE 2020



MON CLUB PRES DE CHEZ MOI



Lors de l'Assemblée générale du CNOSF, le 29 juin dernier, a été lancée la plateforme Mon Club Près de Chez Moi, la première plateforme digitale du mouvement sportif ouverte aux clubs fédérés et à destination du grand public. Cette dernière présente, en cette rentrée, plus de **151 000 clubs sportifs**, partout en France, proposant toutes les pratiques sportives et rendant ainsi le sport accessible en seulement quelques clics !

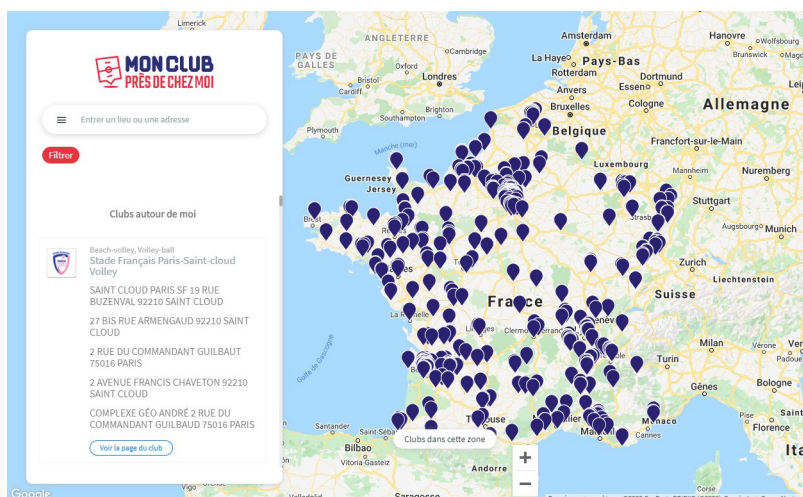
Cette contribution innovante du mouvement sportif vise à faciliter l'accès de tous les Français aux clubs sportifs amateurs, à la pratique sportive en général, et s'inscrit dans l'héritage de Paris 2024, dans l'optique de « faire de la France une Nation sportive ».

Outil de proximité, accessible gratuitement, Mon Club Près de Chez Moi incarne un nouveau modèle d'information au profit de toutes les disciplines et est destiné à tous les publics. Après la pandémie du Covid-19 qui l'a en effet largement impacté, le sport amateur a besoin de rebondir.

En accédant à la plateforme, il suffit de renseigner son adresse et le sport recherché pour que les clubs géolocalisés apparaissent immédiatement à l'écran. Pour chaque club, les informations essentielles seront indiquées afin de prendre contact avec celui de son choix. Il est non seulement possible de localiser les clubs fédérés par discipline mais également d'identifier ceux ouverts à la pratique handisport, des filtres spécifiques faciliteront la mise en relation avec des clubs adaptés aux personnes en situation de handicap.

Tous les clubs fédérés ont la possibilité de mettre à jour les données publiques qui les concernent et de gérer les droits d'édition et de partage de leurs données privées.

>> Depuis son lancement, la plateforme comptabilise déjà plus de **78 000 visiteurs uniques** dont **500 000** depuis début août.



9 SEPTEMBRE 2020



CARTE PASSERELLE



Le concept ? Favoriser la découverte du sport chez les jeunes et faciliter leur adhésion en club en offrant à tous les écoliers de CM1 et CM2 licenciés USEP ou UGSEL la possibilité de tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération.

Pendant 7 semaines, entre le 1er septembre et le 17 octobre 2020, les enfants vont avoir la possibilité de tester différents sports et clubs, gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances par club maximum.

La **Carte Passerelle** est un dispositif qui fait partie des 8 axes de la contribution du CNOSF au plan Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Il s'inscrit dans une philosophie éducative et sportive développée par le Comité national olympique et sportif français.

Une expérimentation menée en 2019

Une expérimentation très concluante de ce dispositif s'est déroulée à la rentrée scolaire 2019 auprès des 3 départements suivants : les Bouches-du-Rhône, l'Orne et la Vienne. Près de 30.000 élèves ont été concernés par cette opération.

Avec un taux d'adhésion à un club de 50% des jeunes ayant testés une activité sportive dans un club participant à l'opération « carte passerelle sport scolaire/sport en club », cette expérimentation a remporté un franc succès tant pour les enfants que pour les familles, les clubs, les CDOS et les fédérations.

Grâce à la plateforme **Mon club près de chez moi** et l'accompagnement de leurs enseignants et de leurs parents, les élèves pourront accéder à la liste de l'ensemble des clubs se trouvant à proximité de chez eux et participant à l'opération « carte passerelle sport scolaire/sport en club ».

CARTE PASSERELLE
Sport scolaire / Sport en club

Opération gratuite et nationale
valable du 1^{er} septembre au 17 octobre 2020

Retrouvez les clubs participants sur la plateforme :
monclubpresdechezmoi.com

SPORT COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANCAIS UGSEL USEP

9 SEPTEMBRE 2020



J'AI L'ESPRIT CLUB



Le CNOSF et le mouvement sportif français lancent ce jour une campagne de communication nationale ayant pour but de mettre en valeur l'Esprit Club.

Cette campagne a été bâtie autour d'un mot d'ordre fort qui permet à tous les profils de revendiquer leurs attentes, leurs aspirations, leurs valeurs, celles-ci trouvant naturellement leur déclinaison dans l'Esprit Club.

« #JAILESPRITCLUB » est une manière de déclarer haut et fort son esprit de compétition, son esprit d'équipe, son esprit de combativité, son esprit de dépassement de soi mais aussi son esprit de partage, son esprit solidaire, etc.. Cette campagne de communication est mise à disposition des fédérations, des clubs mais aussi des collectivités locales.

Cette campagne est déclinée de la manière suivante :

- Spots TV : diffusion sur France Télévisions et Sport en France à partir du 10 septembre
- Spots radio : diffusion sur RMC tout le mois de septembre
- Campagne print
- Campagne réseaux sociaux



9 SEPTEMBRE 2020

